



Cyclone CHIDO

Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat souhaite exprimer son soutien aux Mahorais et sa solidarité avec les artisans

Paris, le 16 décembre 2024 – C'est avec une vive émotion que nous avons suivi depuis la métropole les ravages causés par l'ouragan CHIDO.

« Ce matin, j'ai pu m'entretenir avec Fahar Madi, nouvellement élu à la présidence de la CMA de Mayotte pour l'assurer du soutien de CMA France, prendre des nouvelles de ses équipes et lui proposer l'appui du réseau des CMA pour venir en aide aux artisans sinistrés de l'archipel » déclare Joël Fourny, président de CMA France.

Dans cette terrible épreuve, si toutes nos pensées vont aux familles des disparus et aux blessés, le réseau des CMA souhaite également apporter son soutien aux artisans frappés par cet événement climatique hors normes.

« Nous avons une pensée pour l'ensemble des habitants de l'île de Mayotte et pour ses artisans. Dans l'attente du défi de la reconstruction nous voulons permettre à la CMA de continuer à fonctionner afin de venir en aide auprès des 5 000 artisans de ce territoire dont certains ont tout perdu » poursuit Joël Fourny.

Dès que l'état de catastrophes naturelles aura été déclaré, outre le soutien logistique apporté à la CMA de Mayotte, le Fonds de calamité et de catastrophes naturelles du réseau des CMA pourra être débloqué.

Ce fonds qui est alimenté par une contribution de chacune des Chambres de métiers et de l'artisanat permet dans le cas de catastrophe naturelle de verser aux artisans sinistrés une aide de premier secours pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

« Cette solidarité est une spécificité du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Bien entendu, le réseau des CMA est et sera aux côtés des chefs d'entreprises artisanales mahorais pour les accompagner et leur permettre demain de relancer leur activité », conclut Joël Fourny.

Contact presse : cma-france@agenceproches.com

CMA, artisans de la nouvelle économie